



Réforme des Retraites

L'âge pivot est un faux débat

La mobilisation continue et doit s'élargir !

Au 38e jour de mobilisation contre cette réforme, dans sa lettre aux organisations syndicales, le Premier ministre Edouard Philippe a indiqué :

« Pour démontrer ma confiance envers les partenaires sociaux, et ne pas préjuger de l'issue de leurs travaux concernant les mesures à prendre pour atteindre l'équilibre en 2027, je suis disposé à retirer du projet de loi la mesure de court terme que j'avais proposée, consistant à converger progressivement à partir de 2022 vers un âge d'équilibre de 64 ans en 2027 »,

Cette annonce est présentée comme une concession du gouvernement, il n'en est rien.

Décryptage : l'objectif est simplement de rallier certains syndicats mais l'information importante précisée par Edouard Philippe dans sa lettre : **« le principe d'un âge d'équilibre sera conservé dans la loi. »**

Donc, ce pseudo recul du gouvernement ne serait que temporaire.

Exigeons le retrait de la réforme par points, améliorons le système actuel et revendiquons :

> La prise en compte des spécificités de tous les métiers pénibles (public comme privé) ouvrant droit au même compensations (secteurs publics comme privés).

⇒ Partir 5 ans minimum avant l'âge légal de départ à la retraite

⇒ 1 année d'exposition à la pénibilité = 1 trimestre validé en plus

Le retrait de l'âge pivot ne règle rien car la retraite à point c'est le travail sans fin et la baisse des pensions.

Les syndicats CGT et SNJ du Télégramme appellent les salariés à débrayer 2 heures et à participer aux manifestations le jeudi 16 janvier.

Au siège, pour les salariés des services « Fab. Journal » et « Imprimerie » débrayage le mercredi 15 janvier